

187. A l'exception des années 1871 et 1882, il y a eu une augmentation dans le montant de la dette chaque année depuis la Confédération. Le total de l'augmentation s'élève à \$161,801,400, soit une moyenne augmentation annuelle de \$7,354,609 ; comme on l'a vu l'actif présente, en 1888, une augmentation de \$209,538.

Augmen-
tation de
la dette.

188. En 1868, la dette équivalait à cinq années et demie de revenu ; en 1872, elle égalait seulement quatre années de recettes, et en 1889, il aurait fallu plus de 6 années de revenu pour payer entièrement la dette. On verra donc qu'elle a augmentée dans une proportion quelque peu plus forte que le revenu, la proportion de l'augmentation étant de 213 pour cent et 183 pour cent, respectivement.

Propor-
tion du
revenu à la
dette.

189. Les principales causes qui ont amené cette forte augmentation de la dette sont les suivantes, savoir : la prise à sa charge par la Puissance des dettes des provinces lors de leur entrée dans la Confédération, la construction du chemin de fer Intercolonial, du chemin de fer Canadien du Pacifique et d'une quantité de travaux publics, l'élargissement et l'amélioration des canaux et l'acquisition et l'administration des Territoires du Nord-Ouest.

Causes de
la dette.

190. Les dettes réunies des quatre provinces dont la Puissance a pris la charge au moment de la Confédération étaient de \$77,500,000. En 1869, une allocation subséquente de \$1,186,756 fut faite à la Nouvelle-Ecosse et, depuis cette date, des dettes provinciales additionnelles pour un montant de \$30,743,392 ont été mises sous la responsabilité de la Puissance, formant en tout une somme de \$109,430,148, représentant les dettes des provinces, et laissant donc une somme de \$128,099,893 comme dette nette et réelle créée par le gouvernement de la Puissance depuis la Confédération. On doit se rappeler que l'allocation de ces dettes aux provinces eut lieu conformément à des arrangements faits en ce temps, et que quoique la dette publique ait été augmentée par ce fait, elle n'a cependant pas créé un nouveau passif, parce que si ces dettes n'avaient pas

Prise en
charge des
dettes pro-
vinciales.